

*depuis 1840
chaque jour un peu plus...*

Circulaire N° 4252D – 06

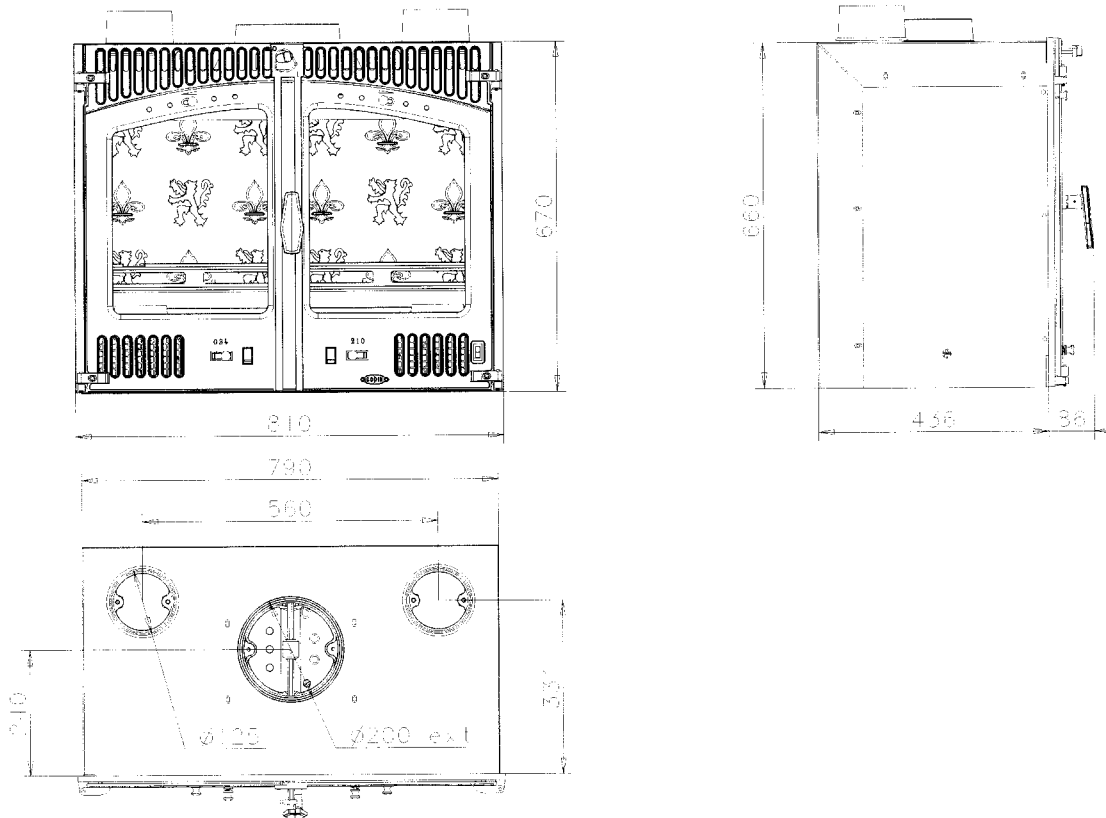
Documentation à l'adresse de
l'utilisateur et de l'installateur



INSERT « Réf. 665103 »

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, cet appareil doit être installé dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe à l'appareil. Son installation doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée.



*Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en achetant un insert GODIN.
Votre appareil a été conçu, et longuement testé afin de vous assurer une totale satisfaction.
Il faudra cependant lui assurer une bonne installation et un raccordement à un conduit de cheminée bien adapté, capable d'assurer une dépression et un débit suffisants.
Nous vous invitons à lire attentivement cette brochure et à en respecter les consignes.
Il est préférable, bien sûr, que la mise en place soit exécutée par un professionnel de l'installation.
Ses connaissances des règles de l'art, des règles de sécurité et de la réglementation sont le gage du bon fonctionnement de l'installation finale.
Le respect scrupuleux des instructions de la présente brochure et des règles de l'art stipulées dans les DTU 24-1 et 24-2 sont pour vous le gage d'une totale sécurité.
Si toutefois un cas particulier se présentait, n'hésitez pas à vous adresser à nos services techniques.
Une équipe de techniciens est à votre disposition pour vous conseiller.*

LE CONDUIT DE CHEMINÉE

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès le cas de cet appareil, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre minimum intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Les clapets de tirage sont interdits.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conformes au DTU 24.1. Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm².
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles.** Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do). Une distance de sécurité aux matériaux combustibles arrière de **50 cm** au moins doit être respectée.
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de **50 cm** au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'un poêle traditionnel, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.
- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés,...) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150 cm**.

PRÉPARATION DU LOGEMENT DE L'INSERT

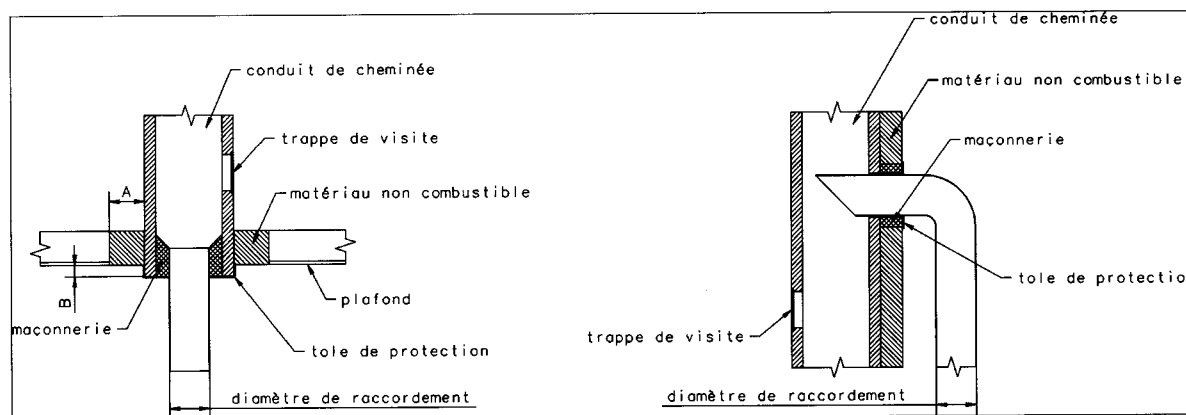
- Tout d'abord, bien s'assurer que les dimensions de la niche sont suffisamment spacieuses pour recevoir l'appareil (voir schéma dimensionnel – caractéristiques générales).
- S'assurer que toutes les pièces de bois seront écartées d'au moins 16 cm du dessus de l'appareil et des tuyaux de fumées pour être en accord avec les règles de sécurité en vigueur.
- Une protection de la face inférieure de la poutre doit cependant être réalisée à l'aide d'une tôle ou d'une fibre à moins que cette face inférieure ne soit écartée de plus de 400 mm de l'insert.
- Une protection de la face arrière de la poutre doit être réalisée si elle n'est pas isolée par au moins 50 mm de maçonnerie (cette condition n'est pas restrictive de la distance réglementaire qui doit exister entre le tuyau de fumée et la pièce de bois).
- La réglementation permet cependant une installation du conduit de fumée de l'appareil à une distance minimum de 50 mm des pièces de bois, si celles-ci sont correctement isolées.

L'installateur ou éventuellement le fournisseur du produit isolant prend alors la responsabilité de l'installation.

- S'assurer que les parois sont dans un bon état de propreté, en particulier qu'il n'y ait pas de dépôt de goudron qui risquerait de s'enflammer.
- Le volume dans lequel l'appareil va être logé constitue un réservoir thermique. Pour permettre un libre échange, il y a lieu de prévoir un espace autour de l'appareil chaque fois que ce sera possible.
- Les parois de la niche doivent être absolument incombustibles.

PRÉPARATION DU RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE : QUELQUES CONSEILS...

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B). (voir figure ci-dessous)



Il n'existe pas de solution unique pour le raccordement au conduit de cheminée de votre appareil. De ce fait, afin que votre installation soit en conformité avec le D.T.U. 24.1 il est fortement conseillé de passer par un professionnel. Ci-après, quelques conseils non exhaustif, sur différents types d'installation.

1) Cas de l'installation dans une cheminée existante

Avant la mise en place, il y a lieu de préparer convenablement le raccordement au conduit de cheminée. Penser qu'il sera nécessaire de ramoner le conduit et les tuyaux, donc prévoir l'éventuel démontage. Tout d'abord, il convient de retirer la trappe de la base du conduit s'il en possède une. Il est nécessaire de fermer le bas du conduit, si possible en haut de l'avaloir, à l'aide d'une tôle bien jointive sur laquelle on aura percé au bon endroit un trou du diamètre de la buse de l'appareil.

2) Cas de construction d'une cheminée autour d'un foyer ou d'un insert

a) Raccordement au plafond

Il est utile de prévoir une manchette de 180 mm ou 200 mm de diamètre à sceller. Prendre garde que les matériaux combustibles soient éloignés de plus du passage des fumées de la distance prévue par le D.T.U. 24.1. S'assurer qu'une trappe de visite permette le nettoyage de la base du conduit.

b) Raccordement dans le mur

Il convient de prendre les mêmes précautions que pour un raccordement au plafond. Le conduit doit être bouché entre 0,5 m et 1,0 m en dessous de l'entrée du tuyau. Prévoir une trappe de visite à cet endroit.

ARRIVÉES D'AIR

1. Arrivée d'air de convection :

Dans la base de la cheminée, il est impératif de laisser libres les entrées d'air de convection d'une section de 400 cm² sauf prescription spécifiée sur le plan de la cheminée :

- soit par le bûcher ou réserve à bois (respecte un passage d'air lors de la mise en place des bûches),
- soit par des grilles, situées dans les piliers, le coffrage ou le soubassement.

Dans certains cas, en supplément, des joues latérales en métal perforé disposées de chaque côté de l'insert contribuent à cette convection.

La circulation d'air de convection à l'intérieur de la cheminée est indispensable et doit être la plus grande possible pour éviter une accumulation d'air chaud trop importante.

Dans le cas où l'arrivée d'air de convection participe en plus, en partie à l'air de combustion de l'insert, il faut veiller à aménager un espace libre de tout obstacle jusqu'aux entrées d'air de l'appareil (s'aider d'une gaine flexible incombustible Ø160 mm minimum, s'il y a lieu). Cette disposition est une dépression au niveau des entrées d'air de l'insert, qui pourrait entraîner des fumées dans les pièces desservies.

2. Air Comburant (Amenée d'air frais dans la pièce) : Arrêté du 23 fév. 09

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille. L'arrivée d'air frais doit, dans la mesure du possible, être placée face aux vents dominants et doit être permanente. La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située soit directement dans la cheminée, soit le plus près possible de l'appareil. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200 cm². Tout dispositif mécanique de ventilation supplémentaire tel que ventilateur de fenêtre, extracteur de hotte (à l'exception des hottes à recirculation) est interdit dans une pièce où se trouve un appareil à combustion raccordé à un conduit de fumée à tirage naturel ainsi que dans un local distinct de cette pièce, dès lors que ce dispositif est susceptible de provoquer une dépression suffisante pouvant entraîner une inversion de tirage du conduit.

3. Conduit de raccordement : Arrêté du 23 fév. 09

Pour les raccordements, il y aura lieu d'être vigilant sur leur mise en oeuvre, le choix des composants, le respect : des spécifications des fabricants, des règles de l'art et de la conformité, suivant la législation en vigueur. DTU 24.1.P1 et 24.2.P2 Dans le cas d'une extraction mécanique (décentralisation d'air chaud) qui crée une dépression dans la hotte, le raccordement de l'appareil au conduit de fumée doit être suffisamment étanche afin qu'il ne puisse y avoir d'aspiration, de fumée dans l'extracteur. La liaison de l'extrémité haute du raccordement avec le conduit existant doit toujours se faire, dans le cas de sections différentes, avec des pentes à 30° mini formant un entonnoir afin d'éviter les accumulations de suies.

Pour les éléments métalliques, se servir des accessoires de liaison spécifiques du fabricant. Les emboîtements pour les tuyaux métalliques simple paroi doivent être de 40 mm lorsqu'ils sont équipés de joints.

Le trajet de fumée doit être le plus droit possible, pas plus d'un dévoiement ; l'angle de ceux ci, avec le vertical, doit être inférieur à 20°.

Si le conduit est neuf, les boisseaux utilisés doivent porter la marque NF (ou en vigueur dans le pays). S'il s'agit d'un conduit existant, sa compatibilité, son étanchéité, son état et sa stabilité générale doivent être contrôlés. S'il n'est pas compatible, un tubage à l'aide d'un procédé titulaire d'un avis technique favorable ou un chemisage effectué par une entreprise qualifiée sont nécessaires.

4. Modérateur de tirage (dans le cas de tirage trop important) Arrêté du 23 fév. 09

Il doit être raccordé au conduit de raccordement et installé dans le local où se trouve l'insert (à l'extérieur de la hotte ou à l'intérieur s'il est facilement visible et accessible). Il ne doit pas entraîner l'air chaud de convection de l'insert. Mise en oeuvre suivant l'avis technique du modérateur.

SÉCURITÉ INCENDIE - RÉGLEMENTATION

Le raccordement doit être effectué conformément aux règles de l'art et à la réglementation en vigueur, en particulier respecter les prescriptions des DTU 24-1 et 24-2.

Les tuyaux de fumées devront toujours être suffisamment éloignés de toute matière combustible, nous vous conseillons :

- 5 cm s'il s'agit de conduit isolé à double paroi (type Metalbestos ou Poujoulat).
- 16 cm s'il s'agit de tuyaux ordinaires entourés d'un isolant.
- 25 cm sans protection particulière.
- Si le sol est constitué de matière combustible, il convient de le protéger efficacement. Cette protection doit s'étendre à au moins 0,40 m de la face avant de l'appareil

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

L'insert 665103 chauffe par convection forcée. Celle-ci sera d'autant meilleure qu'il sera possible d'utiliser des gaines de 125 mm de diamètre pour longueur maxi de 5 mètres.

Il a été conçu et réalisé en conformité avec la norme NF EN 13229/A2 :2005.

| | unités | valeur | | unités | valeur |
|---|--------|-----------------|---|--------|--------|
| Ø de la buse de départ des fumées | mm | 200 | Débit massique des fumées | g/s | 13,58 |
| Combustible recommandé, bois en bûches de longueur maximum (et brique de lignite) : | cm | 72 | Température moyenne des fumées à allure normale | °C | 337 |
| Combustibles interdits | - | tous les autres | Rendement de l'appareil | % | 72,8 |
| Poids | kg | 180 | Taux d'émission de CO à 13% d'O ₂ | % | 0,18 |
| Puissance | kW | 13 | Taux d'émission de CO ₂ | % | 9,62 |
| Durée de fonctionnement à allure normale* | h | 54' | Consommation à allure normale | kg/h | 4,53 |
| *Avec une charge de | kg | 4,08 | Distance minimale aux matériaux combustibles arrière | cm | 50 |
| *Puissance calorifique du bois | Mj/kg | 15277 | Distance minimale aux matériaux combustibles latérale | cm | 50 |
| *Taux d'humidité du bois | % | 12,35 | Distance minimale aux matériaux combustibles avant | cm | 150 |
| | | | Appareil Intermittent | - | oui |

CONDITIONS D'INSTALLATION

Cet appareil est muni d'origine de la soufflerie accélérateur de convection à deux vitesses. De ce fait, on aura toujours intérêt à calorifuger le dessus des appareils à l'aide de laine de roche, que l'installation soit réalisée avec distribution d'air chaud par gaines ou par grille de diffusion avant.

Le fonctionnement en porte ouverte n'est possible que pour une courte période.

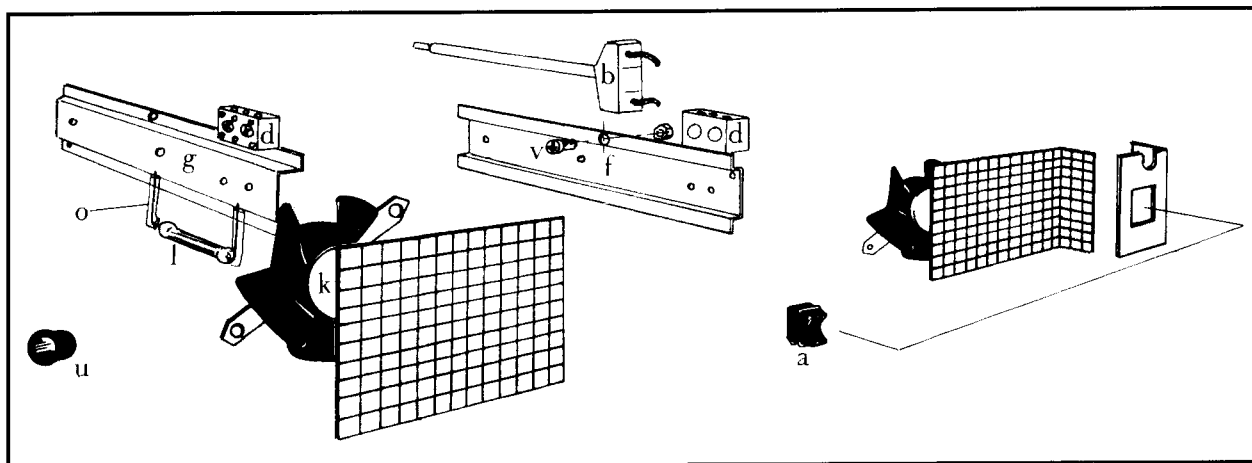
- La protection thermostatique des moteurs de soufflerie n'intervient qu'en cas de surchauffe, pour les refroidir.
- Les allures normales sont celles données par les positions 1 et 2 du commutateur.
- Dans la mesure du possible, il y aura toujours intérêt à prévoir une ouverture en haut de la hotte pour éviter l'emprisonnement de la chaleur.
- Si l'appareil est encastré sous une hotte, dans la mesure du possible prévoir des orifices de sortie d'air chaud au sommet de celle-ci (2 dm environ).
- S'il reste un espace entre le dessus de l'appareil et le plafond de la niche, installer de la tôle perforée ou du métal déployé en vue d'augmenter la convection.
- Si possible utiliser des gaines souples en acier inoxydable et dans ce cas, placer sur le dessus de l'appareil un panneau de laine de roche de 790mm x 430mm sur lequel, au bon endroit, on aura prévu les trous de passage de la buse et des gaines.
- Prévoir une sortie de chaleur au sommet de la hotte.

SOUFFLERIE ACCÉLÉRATEUR DE CONVECTION

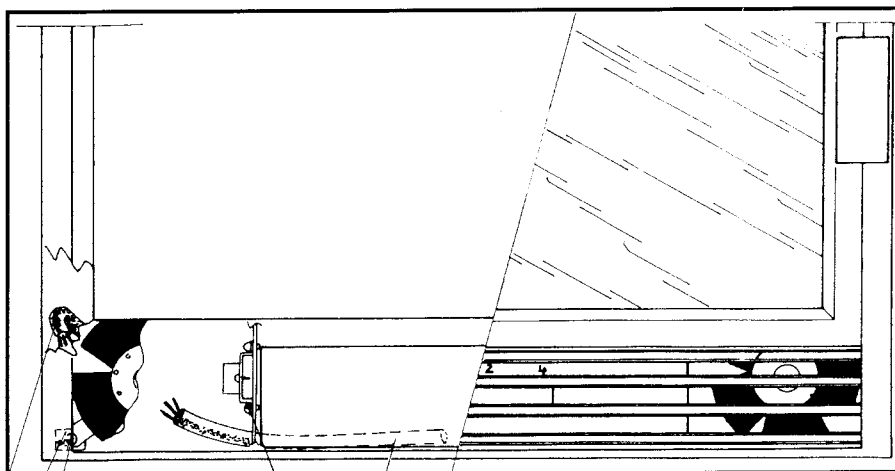
COMPOSITION

| Repère | Désignation | Repère | Désignation |
|--------|--|--------|--|
| A | 1 interrupteur de mise en marche à 2 positions | J | 4 vis 4x16 pour fixation des moto-hélices |
| B | 1 thermostat de mise en route automatique | K | 2 moto-hélices |
| C | 4 vis de fixation de domino (vis tôle) | L | 1 résistance chutrice |
| D | 2 blocs de jonction (domino) | M | 1 gaine longueur 1000 mm - Ø 10 |
| E | 2 attaches « rapides » (fixation du thermostat) | N | 3 gaines longueur 260 mm - Ø 10 |
| F | 1 support composants gauche | O | 2 gaines longueur 30 mm - Ø 10 |
| G | 1 support composants droit | P | 1 câble alimentation 3 fils - longueur 100 cm + 4 fils de distribution |
| H | 1 vis fixation fil de terre avec rondelle éventail | U | 1 passe fil |
| I | 4 écrous « rapide » pour fixation des motos-hélice | V | 4 vis et écrous 5 x10 (fixation des supports de composants) |

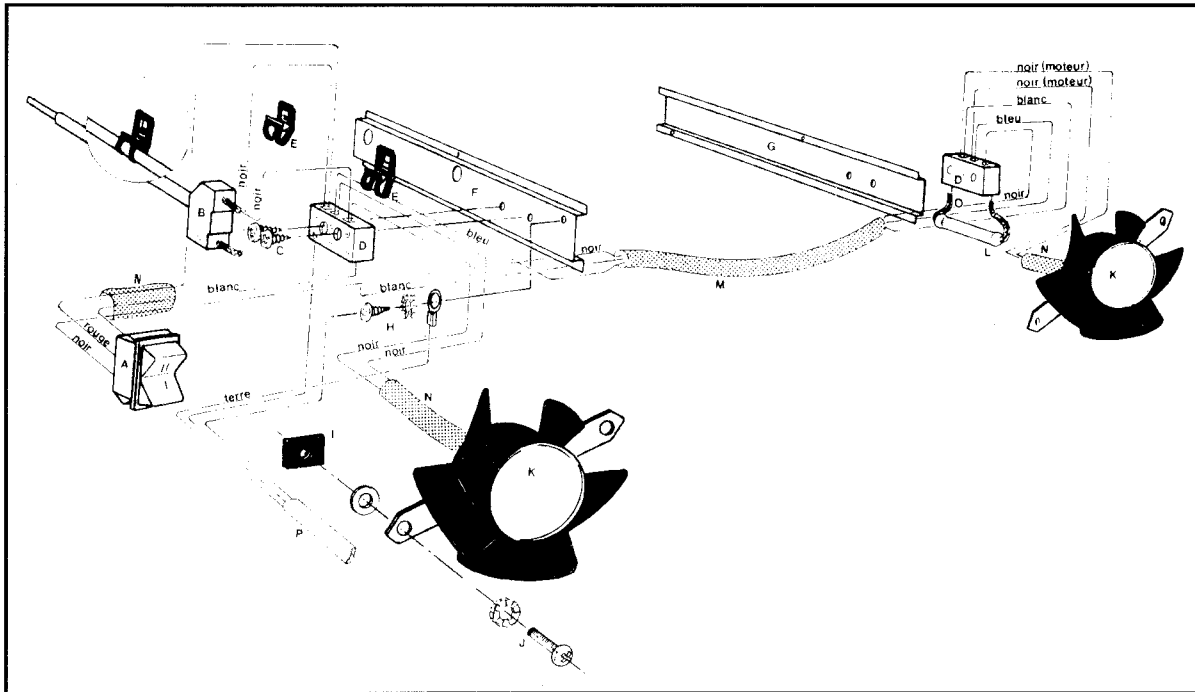
ENSEMBLE DE SOUFFLERIE ACCÉLÉRATEUR DE CONVECTION SCHÉMA DE MONTAGE



ENSEMBLE DE SOUFFLERIE ACCÉLÉRATEUR DE CONVECTION ENSEMBLE MONTÉ



ENSEMBLE DE SOUFFLERIE ACCÉLÉRATEUR DE CONVECTION SCHÉMA DE DISTRIBUTION



METHODOLOGIE DE DEMONTAGE DES VENTILATEURS ET SONDE

- 1) S'assurer que l'appareil est froid.
- 2) Si l'appareil est froid, débrancher du secteur l'alimentation.
- 3) Dévisser les 2 vis qui retiennent les grilles gauches et droites puis enlever ces dernières.
- 4) Enlever le cendrier.
- 5) **CAS 1 :** pour dévisser les ventilateurs, il vous faudra dévisser deux vis retenant la pièce en tôle fixant le ventilateur sur l'insert (fig.1). Il se peut que vous rencontriez un problème pour dévisser la vis supérieure droite du ventilateur droit. Celle-ci peut n'être accessible que par un tournevis long et fin, en prenant soin d'ôter la vis à tête fraisée située à l'aplomb de celle à enlever (fig.2).
- 6) **CAS 2 :** pour dévisser les ventilateurs, il vous faudra procéder de même que pour le cas 1. La différence réside dans la position des vis (alignées en bas) (fig.3).
- 7) Sortir le ventilateur afin d'avoir un accès aux vis qui maintiennent les câbles (fig.4).
- 8) Pour changer la sonde vous aurez à extraire la tôle sur laquelle est fixé le domino. Celle-ci est fixée sur le corps par le biais d'un système vis-écrou. L'écrou à dévisser est accessible par le cendrier. Dévisser l'écrou (à l'aide d'une clé de 8), enlever la rondelle, puis tirer le support tôle.
- 9) Déclipper la sonde de son agrafe.
- 10) Déconnecter les deux fils noirs en prenant bien soin de noter de leur emplacement.
- 11) Déconnecter les deux fils marron si vous désirez changer complètement le ventilateur droit.
- 11) Procéder aux changements souhaités puis remonter tout l'ensemble en procédant dans l'ordre inverse.

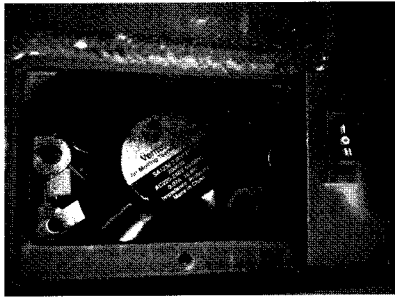


fig.1

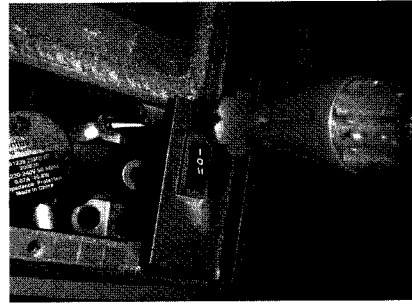


fig.2

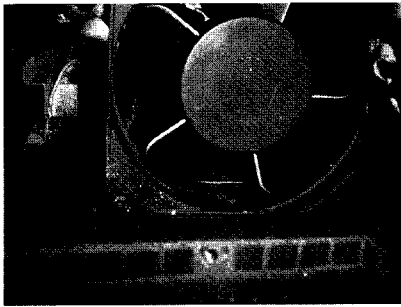


fig.3

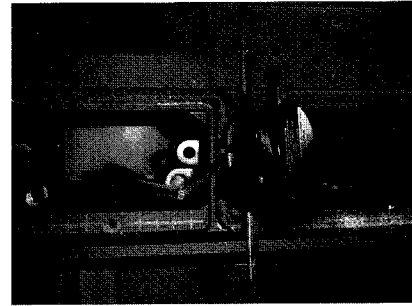


fig.4

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES VENTILATEURS

| | |
|-----------------------------------|---|
| Tension d'alimentation | 220 Volts |
| Vitesse de rotation en vitesse I | 1200 T/min |
| Vitesse de rotation en vitesse II | 2600 T/min |
| Débit d'un moteur | 160 m ³ /h à refoulement libre |
| Puissance absorbée par un moteur | 20 Watts |

RECOMMANDATIONS

L'insert 665103 est prévu pour recevoir des bûches jusqu'à 72 cm.

Il peut utiliser les briquettes de lignite. Il fonctionne en feu continu.

Eviter les flambées de petits bois qui peuvent provoquer la trop brusque montée en température des pièces de fonte et provoquer une rupture.

ALLUMAGE

Avant d'effectuer le premier allumage, nettoyer le foyer, ôter les différents calages, et s'assurer de la bonne fermeture des portes et de la bonne mise en place des joints.

S'assurer de la bonne position de la grille de fond et de la grille de face.

Placer les matériaux usuels d'allumage.

Placer un peu de petits bois et quelques petites bûches.

Enflammer, fermer les portes de foyer et de cendrier puis ouvrir complètement le réglage d'air.

Laisser le combustible bien s'enflammer et après 20 à 30 minutes, charger la quantité désirée et régler l'allure selon l'allure désirée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 kWh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 kWh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire. Le ramonage nécessitera que le clapet de buse soit démonté. Voir ci-après pour les étapes concernant le démontage et le remontage.

Démontage du clapet :

- Mettre le bouton de la porte en position I.
- Ouvrir la porte de l'insert.
- Ôter le déflecteur (repère 26 sur l'éclaté ci-dessous).
- Dévisser la vis bloquant la tige sur le clapet.
- Tirer l'axe volet repérée 6 vers soi afin de l'enlever complètement (attention : le clapet tombera, le retenir).
- Ôter le clapet en passant l'intérieur du foyer.

Remontage du clapet :

- Replacer le clapet en position initial et insérer l'axe volet à travers l'encoche de porte et le trou du clapet.
- Replacer et visser la vis de façon à ce qu'elle vienne bloquer en translation l'axe volet, en venant se positionner sur l'encoche située sur ce dernier.

- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carreaux de passage des fumées.
- Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒUVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**

- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

Entretien de la fonte et de l'acier

Tout poêle acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un poêle fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures du poêle. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les poêles tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

Mise en garde particulière concernant la porte foyer :

Nos portes sont équipées sur leurs axes de vis pointeau ou de rondelles freins.

ATTENTION : Lors du démontage éventuel de la porte par votre installateur (remplacement de la vitre,...) il est important de replacer sur les axes de cette porte des rondelles freins (neuves) et/ou les vis pointeau d'origine.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.

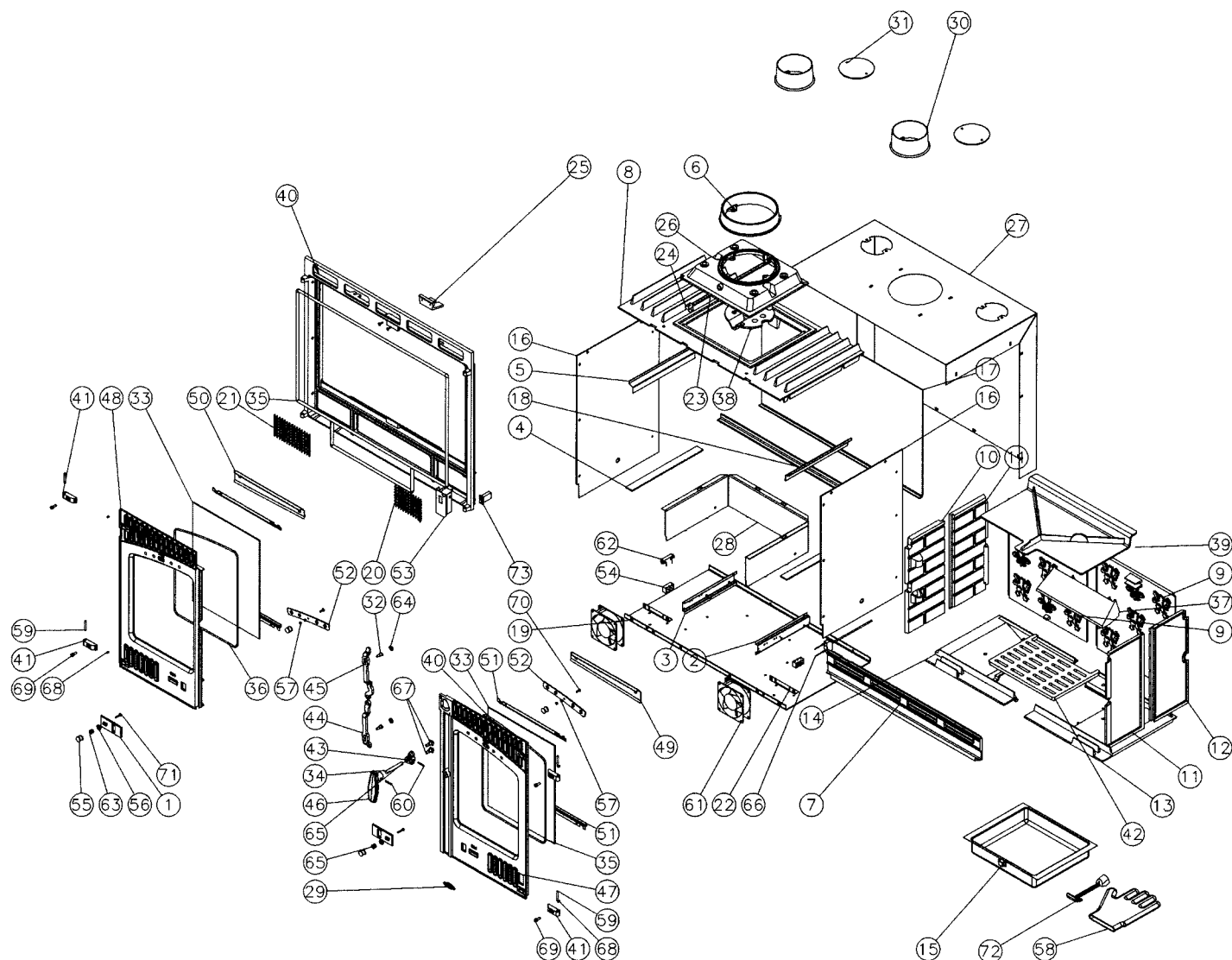
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURE DES PIÈCES DÉTACHÉES



| N° | Nbre | Désignation | Codification | N° | Nbre | Désignation | Codification |
|----|------|---------------------------------|---------------|----|------|----------------------------|---------------|
| 01 | 2 | Volet réglage air | 1 4137 3126 | 38 | 1 | Clapet | 1 4166 665103 |
| 02 | 1 | Support bulbe thermostat droit | 1 4762 3152 | 39 | 1 | Défecteur | 1 0131 665103 |
| 03 | 1 | Support bulbe thermostat gauche | 1 4763 3152 | 40 | 1 | Façade | 1 2101 665103 |
| 04 | 2 | Joint côté | 1 2343 3158 | 41 | 4 | Gond supérieur | 1 2932 665103 |
| 05 | 2 | Patte fix. côté int. | 1 2375 3158 | 42 | 1 | Grille fond | 1 0214 665103 |
| 06 | 1 | Buse | 2 4312 3168 | 43 | 1 | Mentonnet fermeture | 1 2146 665103 |
| 07 | 1 | Chenet | 1 0306 3168 | 44 | 1 | Partie basse bloqueur | 1 3657 665103 |
| 08 | 1 | Dessus | 2 1101 3168 | 45 | 1 | Partie haute bloqueur | 1 3658 665103 |
| 09 | 2 | Plaque arrière foyer | 2 0160 3168 | 46 | 1 | Poignée porte foyer | 1 2878 665103 |
| 10 | 1 | Plaque foyer avant gauche | 1 0165 3168 | 47 | 1 | Porte foyer droite | 3 2859 665103 |
| 11 | 2 | Plaque port. Côté droit | 2 0174 3168 | 48 | 1 | Porte foyer gauche | 2 2860 665103 |
| 12 | 1 | Plaque port. Côté gauche | 2 0175 3168 | 49 | 1 | Conduit droit circulation | 1 4368 665103 |
| 13 | 1 | Support foyer droit | 1 0368 3168 | 50 | 1 | Conduit gauche circulation | 1 4369 665103 |
| 14 | 1 | Support foyer gauche | 1 0269 3168 | 51 | 4 | Fixe vitre | 1 2078 665103 |
| 15 | 1 | Cendrier | 1 3316 3168 | 52 | 2 | Obturbateur air | 1 4194 665103 |
| 16 | 2 | Côté | 1 2317 3168 | 53 | 1 | Support commutateur | 1 4507 665103 |
| 17 | 1 | Derrière | 1 2401 3168 | 54 | 2 | Bloque jonction céramique | 00001304782 |
| 18 | 1 | Équerre arrière sup. foyer | 1 0307 3168 | 55 | 4 | Bouton prise air 18 mm | 00001304007 |
| 19 | 1 | Fond socle | 1 2240 3168 | 56 | 2 | Cuvette à vis | 00001307833 |
| 20 | 1 | Grille circulation air droite | 1 0246 3168 | 57 | 4 | Écrou 6 pans 4 Zn noir | 00001300263 |
| 21 | 1 | Grille circulation air gauche | 1 0245 3168 | 58 | 4 | Goupille cannelée 6x40 | 00001305127 |
| 22 | 2 | Support moteur | 1 5376 3168 | 60 | 2 | Goupille mecanindus | 00001307763 |
| 23 | 1 | Axe volet | 1 5724 3258 | 61 | 2 | Moto hélice insert | 00001305508 |
| 24 | 1 | Index | 1 8548 3258 | 62 | 1 | Résistance | 00001304788 |
| 25 | 1 | Support déflecteur avant | 1 0129 3268 | 63 | 2 | Ressort 961 | 00001301991 |
| 26 | 1 | Taque | 2 1413 3268 | 64 | 2 | Rondelle 16x8.2x1.5 | 00001300885 |
| 27 | 1 | Boîte conduit air | 1 3906 3268 | 65 | 1 | Rondelle 22x10mm5x2 | 00001300886 |
| 28 | 1 | Côté tiroir cendre | 1 3339 3268 | 66 | 1 | Thermostat insert | 00001304784 |
| 29 | 1 | Écusson | 1 8501 3451 | 67 | 2 | Vis épaulement | 00001307838 |
| 30 | 2 | Buse Ø125 | 1 4312 3721 | 68 | 4 | Vis HC M5x8 | 00001306744 |
| 31 | 2 | Trappe de nettoyage | 1 4230 3721 | 69 | 4 | Vis TCHC M6x16 ZN noir | 00001307683 |
| 32 | 2 | Vis épaulement | 1 9260 660103 | 70 | 4 | Vis TRL 4x16 | 00001305474 |
| 33 | 2 | Verre réfractaire | 1 8690 665103 | 71 | 2 | Vis TRL 4x25 | 00001301151 |
| 34 | 1 | Axe porte foyer | 1 9109 665103 | 72 | 1 | Clé à crochet | 1 4101 3720 |
| 35 | 1 | Tresse façade | 1 8836 665103 | 73 | 1 | Inverseur noir 3 positions | 00001304785 |
| 36 | 2 | Tresse verre réfractaire | 1 8826 665103 | | | | |
| 37 | 1 | Boîte conduit air | 1 3906 665103 | | | | |

